

LA COMPAGNIE DE CHAUFFAGE

50 ans de confort durable pour tous

La Compagnie de Chauffage a célébré le 50^{ème} anniversaire de son réseau de chaleur.

A Grenoble, des pionniers ont imaginé et créé en 1960 un chauffage central à l'échelle de la ville plus performant et moins polluant que des centaines de cheminées de l'époque. En quelques décennies, la Compagnie de Chauffage délégataire d'un service public local a construit le premier réseau de chaleur régional de France, performant et moderne.



Depuis 50 ans, la Compagnie de Chauffage accompagne localement le développement urbain et délivre sa chaleur au cœur des foyers de 100 000 habitants de l'agglomération grenobloise. Il répond aussi aux besoins de ses clients dans toutes les branches d'activités, qu'ils étudient, soignent, produisent, etc.

Un chauffage éco-citoyen

Le succès de son développement réside dans la performance, la fiabilité et la simplicité de ce mode de chauffage. Chauffage confortable, propre et sûr, par l'absence de stockage local d'un combustible, il limite les risques d'incendie ou d'explosion. Enfin la garantie à vie des équipements associés à un bouquet d'énergies diversifiées et une structure tarifaire adaptée assurent meilleure stabilité, meilleure compétitivité des prix à long terme et sécurité des approvisionnements.

Priorité aux énergies locales renouvelables, et à l'efficacité énergétique

L'entreprise privilégie les ressources locales dans ses choix énergétiques (bois, déchets ménagers, farines animales). Aujourd'hui plus de 53 000 tonnes de bois recyclé et de plaquettes forestières sont transformées en chaleur sur les sites de la Poterne et de la Villeneuve, « première centrale au bois énergie de France par sa puissance ». A la clé, plus de 50% de la chaleur produite sont issues d'énergies renouvelables ou fatales.

Dans le domaine de l'efficacité énergétique, l'entreprise dispose d'une solide expérience à travers ses offres de prestations de services à destination de partenaires privés et publics, et joue un rôle d'incitation, de prescriptions de bonnes pratiques énergétiques et environnementales.

Un bilan CO2 toujours plus performant

Par des actions ciblées, la Compagnie de Chauffage a déjà réduit ses émissions de CO2 de 53% depuis 1990. Par ailleurs, le contenu de CO2 s'élève sur la saison 2008/2009 à 154 g/kWh vendu. Les dispositifs de traitement des rejets atmosphériques assurent des performances supérieures aux normes en vigueur et les mesures qui sont effectuées en continu montrent des niveaux de pollution extrêmement bas, bien inférieurs aux normes européennes.

La Compagnie de Chauffage distribue une énergie toujours plus propre, performante, compétitive et accessible au plus grand nombre. Le réseau de chaleur est devenu ainsi au fil du temps un outil exemplaire au service d'une politique énergétique durable et des économies d'énergie. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

LA COMPAGNIE DE CHAUFFAGE

Chauffage urbain de l'agglomération grenobloise : Feu vert pour la TVA à 5,5%

Les investissements de la Compagnie de Chauffage dans les énergies renouvelables sont récompensés.

La Compagnie de Chauffage, Société Anonyme d'Economie Mixte Locale créée en 1960, gère le 1er réseau de chaleur régional de France. Elle alimente en chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire 91 000 équivalent- logements raccordés sur sept communes. Pour fournir l'énergie nécessaire, elle dispose de six centrales interconnectées utilisant six combustibles différents et d'un réseau maillé de 151 km.

Les clients bénéficient désormais de la TVA réduite à 5,5% sur l'ensemble de la facturation (abonnement et consommation). L'entreprise applique déjà le taux réduit de TVA sur les abonnements depuis le 16 juillet 2006 dans le cadre de la loi portant engagement national pour le logement.

Le pari gagnant de la multi-énergies

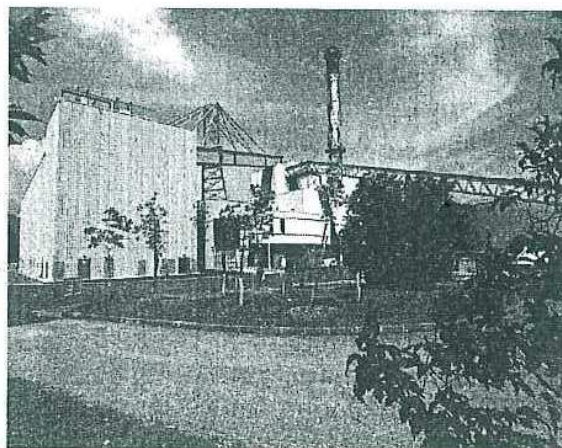
L'article 7.3 de la loi de Finances du 30/12/08, rectificative pour 2008 étend, à compter du 1/03/09, le bénéfice du taux de TVA réduit (5,5%) aux livraisons de chaleur lorsqu'elle est produite au moins à 50 % à partir de la biomasse, de la géothermie, des déchets et d'énergie de récupération. L'administration fiscale a confirmé l'éligibilité de la Compagnie de Chauffage.

« L'application de cette disposition fiscale est la concrétisation des investissements engagés par la Compagnie de Chauffage pour développer les énergies renouvelables (EnR), limiter les émissions de gaz à effet de serre et réduire les consommations d'énergie » précise Yves Delaby, Directeur Général de la Compagnie de Chauffage.

L'entreprise s'est orientée depuis longtemps dans une démarche multi-énergies. Aujourd'hui plus de 53 000 tonnes de bois recyclé et de plaquettes forestières sont transformées en chaleur sur les sites de la Poterne et de la Villeneuve. Chaque année plus de 160 000 tonnes de déchets ménagers sont valorisées en chaleur et représentent un tiers de l'énergie produite. Au final, plus de 50% de la chaleur produite est issue d'énergie de récupération et d'énergies renouvelables.

Opérateur énergétique de tout premier plan dans les dispositifs de lutte contre l'effet de serre et de maîtrise des consommations, la Compagnie de Chauffage s'engage à distribuer une énergie toujours plus propre, performante et compétitive.

*L'énergie est notre avenir,
économisons-la !*



COMPAGNIE DE CHAUFFAGE

La Compagnie de Chauffage partenaire du plan climat local

La Compagnie de Chauffage est l'un des partenaires du Plan Climat Local lancé par la MÉTRO et animé par l'Agence Locale de l'Énergie pour l'agglomération grenobloise.

Devant l'urgence d'agir contre le changement climatique, le premier plan climat local a été signé le 30 mai 2005 entre la Métro et l'ensemble des partenaires sur les objectifs énergétiques suivants :

- Stabiliser les émissions de gaz à effet de serre en 2010 à leur niveau de 1999,
- Stabiliser les consommations globales d'énergie (électricité + chaleur),
- Augmenter la part des énergies renouvelables, en la faisant passer de 8% aujourd'hui à 21% en 2010.

Depuis, un second plan climat local plus ambitieux a été lancé afin de positionner l'agglomération grenobloise sur la démarche « facteur 4 ». L'objectif est de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

La Compagnie de Chauffage s'est associée au plan climat local par des actions ciblées fortement contributives à la réduction des émissions de CO₂ sur le territoire de l'agglomération grenobloise. Trois ans après, les résultats attendus sont au rendez-vous.

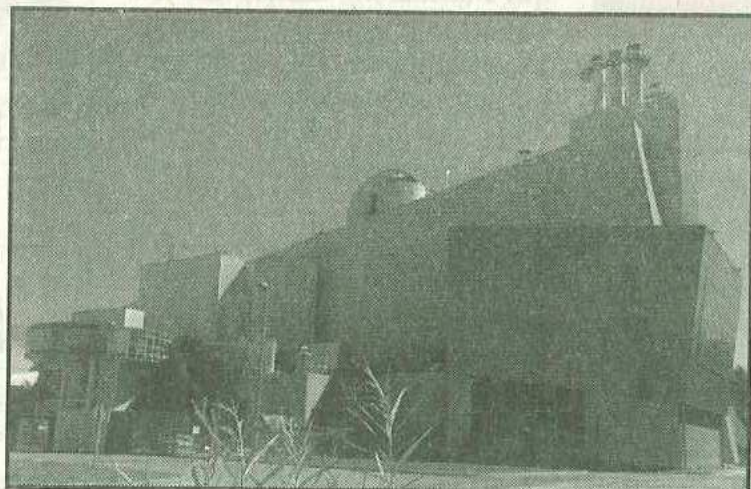
Action n° 1 : Transformation de la chaufferie de la Villeneuve

L'objectif était de passer la capacité de combustion du bois de 5 500 tonnes à 21 000 tonnes par an (soit 70% de l'énergie produite sur ce site) et de diminuer en conséquence la part de charbon.

L'action a été réalisée par la mise en service progressive de la centrale de la Villeneuve au bois-énergie en janvier 2008.

Action n° 2 : Amélioration de la valorisation des déchets ménagers

Dans le cadre du contrat Délégation de Service Public de l'usine d'incinération



d'Athnor, la Compagnie de Chauffage s'est engagée à réaliser des travaux de rénovation des fours d'incinération afin d'améliorer le taux de marche. L'objectif a été atteint par une meilleure fiabilité des équipements, avec plus de 300 000 MWhe valorisés sur le chauffage urbain.

Action n° 3 : Augmentation de la production d'électricité

L'objectif consistait à accroître la capacité d'auto-production électrique à partir de l'incinération des déchets de 18 900 MWhe à 36 000 MWhe en installant un second turbo alternateur d'une puissance de 2 800 kW. En 2007, 34 000 MWhe ont été produits.

Action n° 4 : Partenariat avec les clients du chauffage urbain dans la réalisation des diagnostics énergétiques des bâtiments

Afin de mieux maîtriser la demande en chaleur de ses clients, la Compagnie de Chauffage s'est engagée à participer à des diagnostics visant à rationaliser l'utilisation de l'énergie. Aujourd'hui, elle s'engage également, sous certaines conditions à accompagner des travaux d'économie d'énergie.

Toutes ces actions confèrent au second réseau de chaleur français après Paris une position favorable et reconnue par les décideurs de l'agglomération. En s'engageant fortement dans le plan climat local, la Compagnie de Chauffage confirme sa vocation de Société d'Économie Mixte Locale, outil d'aménagement urbain et d'une politique énergétique durable. □

INFOS PRATIQUES

10/07/08

COMPAGNIE DE CHAUFFAGE

150 kilomètres de réseau de chauffage urbain pour préserver notre environnement.

L'agglomération grenobloise se développe, le chauffage urbain l'accompagne.

Le réseau de chaleur élargit constamment sa toile pour apporter le « confort durable » sur les communes de Grenoble, Echirolles, La Tronche, Pont de Claix, Gières, Eybens et Saint-Martin d'Hères.

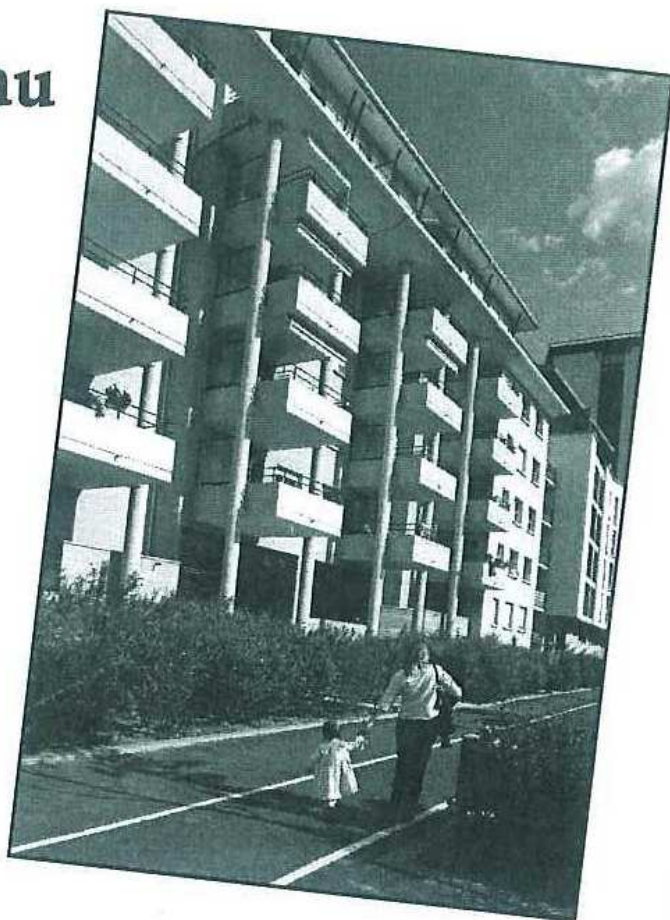
Chaque année, plus de 1 000 nouveaux logements sont raccordés au réseau de chaleur. Le chauffage urbain délivre sa chaleur à ceux qui vivent, étudient, soignent, produisent dans l'agglomération, que ce soit dans le parc immobilier public ou privé, neuf ou ancien. Il répond aussi aux besoins de ses clients dans toutes les branches d'activités.

Priorité aux énergies renouvelables

L'entreprise s'est engagée depuis longtemps dans une démarche multi-énergies et privilégie volontairement les ressources locales dans ses choix énergétiques (bois, déchets ménagers, farines animales). Aujourd'hui près de 40 000 tonnes de bois recyclé et de plaquettes forestières sont transformées en chaleur sur les sites de la Poterne et de la Villeneuve. Chaque année 180 000 tonnes de déchets ménagers sont valorisées en chaleur et participe pour près de 30% à l'énergie produite.

Un Bilan CO2 toujours plus performant

Les indicateurs d'efficacité environnementale de la Compagnie de Chauffage sont en constant progrès. Le développement d'un bouquet énergétique faiblement émetteur de gaz à effet de serre permet à l'entreprise d'éviter et d'économiser sur la dernière saison 180 400 tonnes de CO2 et 44 700 tonnes d'équivalent pétrole.



Les travaux de transformation de la centrale de la Villeneuve au bois-énergie ont permis d'atteindre cette année 178 g de CO2 par kWh vendu avec pour objectif 142 g/kWh à l'horizon 2015. A titre de comparaison, les autres énergies traditionnelles se situent à des niveaux supérieurs : 234g/kWh pour le gaz naturel et 300 g/kWh pour le fioul domestique*.

Avec plus de 50% de sa clientèle dans le logement social et privé, la Compagnie de Chauffage s'engage à agir pour un habitat durable accessible au plus grand nombre. Le réseau de chaleur de l'agglomération grenobloise constitue un formidable outil d'aménagement urbain et de politique énergétique durable. C'est l'un des atouts dont bénéficie l'agglomération grenobloise. *L'énergie est notre avenir, économisons-la !*

* Source : Journal Officiel du 23/12/07